Ami du Clergé du 22 avril 1954

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Plans d'homélies sur les Collectes. — XXVIII. 3e Dimanche après Pâques : Vivre en chrétiens, 129. — XIX 4e Dimanche : Vers l'unité, 130.
Mois de Marie. — « La Confidente de l'Immaculée » : VI. L'influence des apparitions sur Bernadette, 132. — VII. Les dernières années à Lourdes, 134.
Pastorale des Sacrements selon le Directoire. — XXXV. Monition et direction spirituelle, 136.
Retraite mariale pour religieuses. — XI. Noël et la pauvreté, 137. — XII. La Purification et l'obéissance, 139.
Allocution pour des funérailles. — III. Notre Pâques. Le Christ, 142.
Notes pastorales. — Exhortation du St-Père aux prédicateurs et curés de Rome : Paroisse, collaborateurs paroissiaux, 143.

PLANS D'HOMELIES SUR LES COLLECTES

XXVIII

3e Dimanche après Pâques

VIVRE EN CHRÉTIENS

O Dieu, qui aidez les égarés à retrouver le bon chemin
en leur faisant voir où est la vérité,
donnez à tous ceux qui professent la foi chrétienne
de rejeter ce qui est incompatible avec ses engagements
et de pratiquer ce qu'elle leur impose.

En bref : **Aidez-nous à vivre en chrétiens.**

« C'est aux hommes droits que sied la louange », dit l'Introït. Nous ne pouvons chanter dignement la Résurrection si nous ne vivons pas cette foi ; par le baptême qui nous l'a donnée, nous devons être des « ressuscités ». Voilà pourquoi l'Eglise demande à Dieu, dans la Collecte de ce jour, de nous aider à « **vivre en chrétiens** ».

N'est-ce pas lui qui « fait voir la vérité pour remettre dans le bon chemin les égarés » ? C'est lui aussi qui aide les fidèles à marcher dans ce bon chemin.

I. — *C'est Dieu qui donne la lumière*

1. — **Elle est nécessaire à l'homme pour accomplir sa destinée.** Créés pour voir Dieu éternellement, nous nous rendons bien compte qu'il est impossible d'atteindre ce but si nous ne connaissons pas la bonne route. Et comment la connaître, si Dieu même ne nous éclaire ?

Sans doute, notre intelligence n'est pas absolument incapables de découvrir Dieu par ses propres moyens. « Insensés par nature, ceux qui ont honoré Dieu et qui, par les biens visibles, n'ont pu connaître **celui qui est** » (Sap., XIII, 1) ; car, dit l'Apôtre : « Les œuvres de Dieu, depuis la création du monde, rendent visibles à l'intelligence ses attributs invisibles » (Rom., I, 20).

Mais que d'hommes ne savent plus lire dans le grand livre de la nature ! Leurs yeux sont aveuglés par le péché. Et puis, cette connaissance ne saurait parvenir à percer le voile qui nous dérobe à la Trinité Sainte. Or c'est elle qu'il faut connaître : « la vie éternelle, c'est de vous connaître, vous le seul vrai Dieu, et votre envoyé J.-C. » (Jo., XVII. Dieu, un en trois Personnes, non content de nous donner, dans la création, une première idée de lui-même, doit nous dévoiler quelque chose de son intimité. Ce message, les prophètes d'abord, puis le Fils, « qui est la lumière des hommes » (Jo., I, 4), l'ont délivré et l'Eglise chargée d' « annoncer l'Evangile à toute créature », envoie ses ministres pour porter à tous les hommes la lumière de Dieu. Relisez les sermons de S. Pierre et S. Paul dans les Actes. Et admirez comme leurs auditeurs surtout ces païens, qui ignoraient tout du vrai Dieu, apprenant qu'il nous a envoyé son Fils — ce Fils, mis en croix et ressuscité, — ont ajouté foi au message apostolique et trouvé le « bon chemin » dans le baptême.

2. — Ce n'est pas tout. Car si tous ces égarés ont retrouvé le bon chemin, c'est que Dieu les a éclairés **du dedans.** Lui seul pouvait changer leurs dispositions. Sa grâce a précédé, devancé l'effort de leur Foi. Quand la Parole divine leur a été adressée, elle leur a donné **l'intelligence des signes,** en leur faisant découvrir comme c'est vrai que Jésus est Dieu. Elle a aidé leur volonté à triompher des obstacles, pour opérer un retournement coûteux de leurs dispositions spirituelles.

Vraiment, Dieu, « en aidant à voir la vérité », a puissamment aidé les âmes de bonne volonté à s'engager dans la bonne voie. Dans l'Eglise des premiers siècles, c'était une vérité particulièrement sensible au temps de Pâques, où tant de baptêmes d'adultes issus du paganisme, traduisaient l'efficacité de la lumière divine.

Notre temps est celui d'une grande apostasie, donc de grands égarements pour beaucoup d'âmes. Mais grâce à Dieu, c'est un « temps de renouveau » pour l'apostolat missionnaire. Il importe donc que tous les chrétiens, qui se vouent à la conversion de leurs frères, n'oublient jamais cette vérité : **Dieu seul convertit,** parce que seul il peut, sans violenter la liberté de l'homme, lui communiquer sa lumière. L'apôtre doit donc commencer par implorer la venue de cette lumière : et dans le catéchisé, pour lui rendre la vérité sympathique et croyable, et dans le catéchiste, pour qu'il trouve les mots capables de persuader. Il faut surtout que ces missionnaires, prêtres ou laïcs, soient eux-mêmes **signes éclairants** par leur conduite. C'est ce que précisément l'Eglise nous fait demander.

II. — *Les exigences de l'engagement*

Vous êtes des privilégiés ; la lumière de la vérité vous est venue sans retard. Baptisés, en quelque sorte à crédit, sur un engagement par procuration (celui de vos parrains), vous avez respiré dans une atmosphère religieuse ; vous avez reçu de votre mère, puis par le prêtre, la révélation de Dieu et du Christ. Vous vous en êtes imprégnés sans effort et, tout au moins durant votre enfance, il vous semblait naturel de croire. Le bon Dieu, le Christ et sa Mère faisaient partie de votre ambiance, au même titre que vos parents. Enfin, à votre Communion solennelle, vous avez ratifié l'engagement de votre baptême.

A présent, cet engagement délibéré vous lie à jamais et bienheureux ceux qui ne l'ont pas renié à l'âge des passions juvéniles. Dans l'atmosphère pascale, qui rend plus vif le souvenir et de ce baptême et de cet engagement, il est tout indi-

qué que vous preniez un sens plus vif de vos responsabilités de chrétiens. Là encore, vous ne pourrez tenir vos promesses que si Dieu, qui vous a donné sa lumière, vous aide « à rejeter tout ce qui est incompatible avec la profession chrétienne et à pratiquer les vertus qu'elle vous impose ».

1. — **Exigences négatives.** Noblesse oblige. Il est, pour un enfant de Dieu, des attitudes, des pensées, des actes qui ne s'accordent pas avec sa nouvelle nature. Imaginez que, par une féerie comme en déploient les contes d'Andersen, un chien soit métamorphosé en homme. Admettez-vous qu'il puisse revenir à son comportement antérieur, qu'il marche à quatre pattes, qu'il aille fouiller dans les poubelles, etc... ? Cela constituerait, pour cet homme fraîchement dégagé de l'animalité, une déchéance inconcevable.

Ainsi en est-il de ce chef-d'œuvre qu'est la création de « l'homme nouveau ». Ce qui, pour l'animal, est instinct naturel, est chez l'homme, à plus forte raison chez le baptisé, quelque chose de **vicieux**, une altération essentielle de sa nature raisonnable élevée jusqu'au divin. « Natura pecudum, vitium hominis ». « Ne vous y trompez pas, dit S. Paul : Ni impudiques, ni adultères, ni efféminés, ni infâmes, ni voleurs, ni cupides, pas plus qu'ivrognes ou calomniateurs ou escrocs, n'auront part au Royaume de Dieu » (I Cor., VI, 10). Comment jouir de l'intimité du Père, du Fils et du St-Esprit, si vous leur rendez inhabitable votre âme, qu'ils ont purifiée, vivifiée, sanctifiée... ?

Elle est vraiment un signe divin, cette pureté de vie du vrai chrétien qui fait de lui une lumière pour les hommes et leur fait toucher du doigt l'action de Dieu, dans une nature dont ils ne connaissent que trop l'incurable misère. Cela dépasse l'homme. C'est pourquoi S. Pierre, dans l'épître, recommande aux chrétiens d'avoir une bonne conduite devant les païens, afin que, s'ils nous calomnient, ils sentent bien que c'est sans aucune raison valable.

2. — **Exigences positives.** Repousser ce qui est incompatible avec le nom chrétien, c'est bien, Mais il faut plus. Il faut, Dieu aidant, pratiquer la vertu.

Trop de chrétiens ne connaissent qu'une morale négative et en quelque sorte pénale. Il y a certes de rigoureuses défenses dans le Décalogue, avec des sanctions de la plus haute gravité. Contrevenir à ces défenses, c'est mériter l'enfer. Il est à craindre que pour certaines consciences mal formées, le motif capital, ce soit la crainte de la damnation éternelle. Ce n'est pas du tout l'objet du Don de crainte. L'enfant de Dieu ne saurait craindre qu'une chose : offenser le Père très bon.

Mais je ne sais ce qui le peine davantage : de passer outre à ses défenses, ou de gaspiller et de laisser improductif le plus précieux de ses dons : la Charité. Elle est en nous, par l'Esprit de Jésus. Mais si elle ne se traduit pas dans nos actes, nous sommes « comme une cymbale retentissante ». Pour réaliser la ressemblance du Christ, il ne suffit pas d'avoir en soi sa propre puissance d'aimer, il la faut appliquer à l'action. Nous sommes condamnés à agir divinement. Car la seule preuve de notre amour de Dieu, c'est de faire sa volonté. Jésus n'a pas eu d'autre règle de conduite : « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de mon Père ». Laissons-le nous conduire. Il nous mènera sûrement.

De plus, vous savez que c'est « sur l'amour » — de Dieu et (du prochain) — que nous serons jugés comme le dit Ste Thérèse de Lisieux, après S. Jean de la Croix. N.-S., le juste juge, ne nous condamnerait pas sur l'omission d'une pratique facultative. C'est donc une obligation stricte, une exigence grave de notre état de chrétien que d'aimer effectivement notre prochain, de nourrir ceux qui ont faim, de vêtir ceux qui sont sans vêtements, de fournir un toit aux mal logés. Dieu sait si la dureté des temps nous en donne l'occasion !

* *

Voilà de dures exigences et qui pèsent lourd à notre égoïsme. Préférer Dieu, préférer notre prochain à nous-même ; immoler notre Moi, cela passe les forces de la nature. Mais, ne sommes-nous pas déjà ressuscités et passés à une vie plus haute ? Enfants de Dieu, nous pouvons toujours compter sur le secours du Père. Il ne nous le refuse jamais. Encore faut-il que nous le lui demandions. « Oui, Seigneur, nous demandons, les uns pour les autres, assez de force divine pour nous montrer dignes de notre engagement du baptême ».

XXIX

4e Dimanche après Pâques

VERS L'UNITÉ

O Dieu qui réalisez dans les âmes croyantes l'unité du vouloir,
donnez à vos peuples — d'aimer ce que vous commandez,
d'espérer ce que vous promettez ; —
afin que, dans l'instabilité de ce monde,
nos cœurs se fixent au pays de la vraie joie.

En bref : **Unissez et fixez en vous tous les cœurs.**

Le baptême, — second thème du temps de Pâques, — a réalisé toujours plus l'unité humaine, qui fut le vœu suprême de Jésus. C'est sans doute pourquoi l'Eglise, qui est le Christ continué et répandu, traduit cet ardent souci dans la collecte de ce dimanche : « Seigneur, faites l'union des cœurs ! »

I. — *Les dernières volontés du Christ*

Rappelons-nous d'abord les paroles inoubliables du Christ après la Cène. Ce sont comme les clauses d'un testament : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés » ; et « Demeurez dans mon amour... Père, garde-les en ton nom, ceux que tu m'as donné (= dans la foi en moi, ton Fils), afin **qu'ils soient un comme nous...** Comme tu es en moi et moi en toi, qu'ils soient en nous, eux aussi,... qu'ils soient un comme nous sommes un ; moi en eux et toi en moi, afin que l'unité soit parfaite et que le monde reconnaisse que c'est toi qui m'as envoyé » (Jo., XVII, 11, 22-23).

1. — Ainsi, l'unité des disciples, réalisée par l'amour, voilà **le signe** divin de la mission de Jésus. Car cette unité, le monde l'ignore, il n'a pas le moyen de la réaliser. Il est en effet incapable de détruire les ferments de division qui travaillent la masse humaine ; ensuite, qu'il s'agit d'une unité dont la Trinité même est le modèle et le centre vivant.

Le modèle : « Qu'ils soient un **comme** vous et moi sommes un ». Il ne se peut unité plus parfaite.

1. — Le centre vivant. Un jour viendra où tous les élus, anges et hommes ressuscités participeront si étroitement à la nature des Trois qu'ils ne feront qu'un en Eux, et que « devenus Dieu par

participation », selon la formule si hardie mais si sûre de S. Jean de la Croix, leur vie bienheureuse sera comme le rayonnement en eux de cette nature ineffable ; — cela, à travers l'humanité glorieuse du Christ, car le Ressuscité est le Médiateur entre la nature divine et les natures individuelles des bienheureux, solidarisées depuis l'Annonciation avec celle du Verbe incarné.

2. — C'est dans le Christ que l'humanité trouvera son unité. « Moi en eux, dit Jésus, comme je suis en Vous... » Et à ses disciples : « Je suis le cep et vous, mes disciples, les sarments. Demeurez en moi et je demeurerai en vous. Si mes paroles demeurent en vous, vous porterez beaucoup de fruit » (Jo., XV, 1-7).

Si donc la Trinité Sainte est le modèle et le centre de l'unité, le Fils de Dieu par son incarnation en est l'ouvrier et l'organe vivant. Il est le cep, par où la sève divine coule dans les branches. Il est la tête de ce corps dont rien, dans la nature ne donne l'idée, et dont nous sommes les membres.

3. — Nul, en effet, ne fut plus soucieux que S. Paul de cette unité qui doit se réaliser dans l'Eglise. Disons mieux : l'Eglise est ce Corps mystérieux où se fondent et les diversités de race, de civilisation, de tempérament, de professions individuelles et, si l'on ose cette vue audacieuse, l'homme, chef-d'œuvre et roi de la création et la Divinité. Quelques exemples : Tout nombreux que nous sommes, nous ne formons qu'un seul corps dans le Christ, et nous sommes membres les uns des autres (Rom., XII, 5). « Ne savez-vous pas que vos corps sont membres du Christ ? Puisqu'il n'y a qu'un seul pain (le pain eucharistique) nous ne faisons tous qu'un seul corps, car nous avons tous part à ce pain unique... Nous avons tous été baptisés en un seul Esprit pour ne former qu'un seul corps » (I Cor., VI, 15 ; XII, 13). « Il n'y a plus de Juif ni de Grec, etc. Vous n'êtes tous qu'un dans le Christ » (Gal., III, 28).

Terminons par la formule la plus pleine, dont on ne manquera pas de relever le rythme trinitaire :

« Il n'y a qu'un corps et qu'un *Esprit* puisque aussi bien vous avez été appelés par votre vocation à une seule espérance.

Il n'y a qu'un *Seigneur* (la seconde personne), une foi, un baptême ;

il n'y a qu'un Dieu et *Père* de tous, qui est au-dessus de tous, qui agit en tous, qui est en nous » (Eph., IV, 4-6).

II. — *Comment l'Eglise en assure la réalisation*

Que demande l'Eglise à Dieu, qui réalise (lui et lui seul) l'unité des volontés », et que nous suggère-t-elle ? « Donner à ses peuples d'aimer ce que lui-même commande et d'espérer ce qu'il promet ».

En somme, elle nous apprend le rôle de la volonté dans l'unification des croyants.

1. — **Le rôle général de la volonté.** Elle est ce qu'il y a de plus personnel en nous. Ce sont nos décisions qui expriment le plus clairement notre personnalité, avec ses goûts, ses tendances, son idéal. C'est la définition que Cicéron donne de l'amitié : « Concorder sur ce que l'on veut et ce que l'on ne veut pas, c'est cela même l'amitié ». Ainsi la fusion des personnes se fait par celle des volontés. C'est ce qui a lieu quand il s'agit de s'unir à Dieu et d'unir, en lui, les hommes.

2. — **La volonté, agent de l'union surnaturelle** (sous l'influx de la grâce).

— **a)** Pour accéder à Dieu, il faut croire en lui et en son Christ. Mais croire cela revient à accepter le message divin et, en définitive, à vouloir **Dieu.** Voilà déjà une bien intime unité, puisque croire, c'est faire siennes les pensées de Dieu, qu'il nous révèle par les écrivains inspirés et par l'Eglise qu'il assiste.

— **b)** Mais la Foi est un engagement de toute l'âme, et pour toute la vie. « Si mes paroles demeurent en vous, je serai en vous et vous porterez beaucoup de fruits ». La Foi vivante est la foi qui opère par la charité. Donc, par la volonté mue par la grâce.

C'est cette grâce que nous demandons dans notre collecte : « **aimer ce que Dieu commande, espérer ce qu'il promet** ». Autrement dit pratiquer l'Espérance et la Charité.

— **c) L'Espérance.** — Elle est notre réponse à la promesse du salut. Cette promesse, qu'est-elle, sinon une manifestation de l'amour de Dieu. Aimer c'est vouloir le bien (toujours la volonté) : « Dieu a tant aimé les hommes qu'il nous a donné son propre Fils », pour nous rouvrir l'accès au bonheur. Cela revient à dire : « Dieu nous a tant aimés » qu'il a voulu se donner lui-même à chacun, aussi intimement qu'il est possible : le voir face à face, l'aimer. Il ne tient qu'à nous de jouir de son amitié, de nous fondre (analogiquement) en lui. Unité ineffable, unité toute acquise déjà, car ce que Dieu promet, il le tient. Et ne voyez-vous pas l'admirable unité qui est proposée aux hommes !

Il n'y a, dans la poursuite d'un tel bonheur aucun danger de compétition, car l'amour d'espérance, qui me fait aimer Dieu comme mon bien, ne comporte aucun esprit de rivalité, et ne saurait donc être cause ou occasion de tristesse ou de jalousie.

— **d)** L'amour de Dieu ne se borne pas à l'aimer comme mon bien — disons plutôt **notre bien.** Il aime en lui Celui qui est le **Bien suprême,** qui vaut d'être aimé pour lui-même. Au-dessus de l'Espérance, il y a donc la Charité. Sentiment et vertu désintéressés, l'amour de charité incite notre volonté à vouloir et à faire à **Dieu tout le bien possible :** c.-à-d. à lui procurer de la gloire. Or la gloire de Dieu, en notre cas, c'est de se faire aimer de nous et de nous unir à lui dans la vision béatifique.

La gloire de Dieu c'est que tous les hommes, ses enfants, soient unis entre eux par cet inépuisable amour, unis à lui pour fondre en quelque sorte la **Création** en eux et en lui, dans un retour à lui, de tout ce qu'il a créé.

— **e)** « Seigneur, donnez-nous d'aimer ce que vous nous commandez ». Notez bien ceci, qui est d'une inexprimable beauté ; cela revient à dire : « Faites-nous aimer l'amour » ! Toute la Loi se résume dans ce mot unique : « Tu aimeras ».

Tu aimeras Celui qui est et la source et la loi et la fin de ton être. Tout ce que tu as reçu de lui, tu l'engageras à fond pour « le servir ». Et c'est là le dernier mot de notre union avec lui.

Tu aimeras ton prochain **comme toi-même,** non pour son amabilité personnelle, mais pour l'amabilité divine qui le pare d'un inégalable attrait. Voilà le remède à nos maux les plus cruels. Si nous aimions l'amour, y aurait-il des brouilles entre nous, des divisions, des procès, des guerres ?

* *

L'unité du genre humain est un fait accompli. Dieu l'a réalisée à travers les différences de climat et de races. C'est cette unité, mise en cause aujourd'hui par des esprits aventureux, qui est le

fondement même du salut de toutes les âmes créées par Dieu. Unité fondamentale qui assure à tous les hommes le bénéfice de la Rédemption, comme elle les avait toutes compromises dans la révolte d'Adam.

Mais l'union d'amour de tous les hommes est un tout autre problème et qui, aujourd'hui, se pose dans les termes les plus angoissants. Le remède est efficace, puisque la formule est une prière : Donnez aux hommes la même foi, les mêmes aspirations, le même but suprême. Elevez les regards de tous vers **les biens qui ne passent pas,** et qui, loin de diviser les hommes ne peuvent que les unir dans un commun effort pour conquérir le Ciel. Unifiez dans le Christ les volontés de toutes les créatures humaines ; du même coup, vous les aurez pacifiées.

Enfin, ces pauvres cœurs, toujours flottant entre des désirs contradictoires, et divisés contre eux-mêmes, **fixez-les** dans le désir de l'unique nécessaire. « Haut les cœurs ! » Qu'ils prennent dès à présent leur vol pour le pays « où sont les vraies joies » et ils trouveront la paix intérieure que personne ne peut ravir, et qui est le fruit de l'union dans l'Esprit-Saint.

MOIS DE MARIE

LA CONFIDENTE DE L'IMMACULEE

VI

L'influence des apparitions sur Bernadette

Les grâces gratuites, ou charismes, destinées à la sanctification du prochain, ne sanctifient pas nécessairement ceux qui en bénéficient : ainsi Judas eut, comme ses compagnons, le pouvoir de faire des miracles quand il fut envoyé en mission par Notre-Seigneur, et cependant il devait finir par la trahison. De même, quelques années avant Bernadette, les deux petits pâtres, Maximin et Mélanie, eurent aussi le privilège de voir la Reine des Cieux, et ils n'en devinrent pas pour cela des saints à canoniser.

* *

Toutefois Bernadette n'avait pas vu la Vierge une fois seulement, comme ces deux enfants : elle l'avait vue dix-huit fois. Et la plupart du temps, ces visions avaient atteint l'extase, ce qui ne s'est pas produit chez les enfants de la Salette. De plus, même avant la première apparition, la petite Soubirous avait fait preuve d'une maturité et d'une vertu déjà peu communes. Dans ces conditions, il était normal que ces merveilleuses dix-huit apparitions eussent sur elle une profonde influence. Elle qui était déjà détachée du monde, dont elle ne connaissait guère que les souffrances, l'était encore bien plus après avoir contemplé la Toute-Belle dans sa splendeur céleste. Elle dira plus tard que la Sainte Vierge était si belle que quand on l'a vue une fois on ne désire plus qu'une chose : mourir pour la revoir au ciel. Et quand on lui demandait si telle et telle dame de Lourdes, connues pour leur beauté et leur élégance, ressemblaient à la Dame de la Grotte, ses exclamations et son dédain prouvaient à tel point son cœur ne vivait plus qu'au ciel.

Nous pouvons être sûrs que dès qu'elle se mettait en prière à l'église ou à la maison, elle se rappelait les splendeurs de la grotte, et ces souvenirs répétés, ces méditations quotidiennes, ne pouvaient que confirmer ses bonnes dispositions. On sait en effet que la méditation est un moyen incomparable de sanctification et de persévérance. Récemment le directeur d'une revue de spiritualité pour époux chrétiens avouait que d'après une expérience déjà longue de la direction des âmes, il avait constaté que seuls les époux qui étaient fidèles à la méditation quotidienne avaient persévéré : il s'agit cependant d'une bien courte méditation, d'une dizaine de minutes. Mais à la rigueur cela suffit pour remettre l'âme en face de l'éternité, et lui redonner les forces spirituelles dont elle a besoin : la méditation est une nourriture de l'âme, autant et même plus que la sainte communion. Comme le disait le Vénérable Père Chevrier, beaucoup de personnes communient fréquemment et ne se sanctifient pas du tout ; tandis qu'une personne fidèle à sa méditation quotidienne se sanctifie nécessairement — surtout, bien entendu, si à la méditation elle a le bonheur d'ajouter la communion eucharistique

Or que dire des méditations de Bernadette ? Combien le souvenir des apparitions devait se raviver dans son cœur, à chaque fois qu'elle se recueillait ! La Vierge Marie était devenue pour elle l'idéal concret, incomparablement séduisant, sur lequel elle n'avait qu'à se laisser modeler. C'est un fait que les idées de notre esprit ne restent pas inactives en nous : elles tendent irrésistiblement à se répercuter d'abord dans notre imagination, puis dans nos actions. Donc, à contempler Marie telle qu'elle l'avait vue à la grotte, Bernadette devait infailliblement aboutir à lui ressembler. Et c'est précisément la remarque qu'ont faite à son sujet ses historiens : elle avait dans son regard limpide et pur, dans son attitude corporelle et ses sentiments intimes, comme un reflet de l'Immaculée.

* *

La pierre de touche des grâces divines est **l'humilité,** car cette vertu est essentiellement chrétienne, et donc une grâce de Dieu. En effet, si elle ne venait pas de Dieu, elle ne serait qu'une apparence, sinon une caricature de l'humilité. Ce serait par exemple la modestie, qui peut très bien, dans son comportement extérieur, aller de pair avec un fond d'orgueil caché. Ou encore la timidité, la pusillanimité, qui n'ont absolument rien à voir avec l'humilité, car autant le vrai humble est défiant de lui-même quand il considère ses propres misères, autant il est audacieux quand il met toute sa confiance en Dieu. Si bien que quand on veut avoir une garantie de l'intervention de Dieu dans la vie d'une personne, il faut commencer par examiner si ces prétendues faveurs extraordinaires favorisent en elle l'humilité.

Or à Lourdes, nous le savons déjà, il y eut une épidémie de faux visionnaires, suscités par le démon pour faire échec à la Vierge de la grotte. Et précisément l'humilité et la simplicité n'étaient pas leur fort. Ainsi une de ces visionnaires, qui avait été séduite, et que le curé de Lourdes, pourtant si défiant, avait d'abord cru visitée par la Vierge Marie, parut devant lui avec un embarras anormal : « elle s'enveloppait le visage dans son capulet et répondait (si elle disait quelques mots) en détournant la face ».

En Bernadette, rien de tel. Elle fut constamment d'une humilité et d'une simplicité ravissantes. Jamais aucun témoin n'a pu relever en elle la moindre trace de vanité. Certains avaient peur pour elle : ils craignaient que tant de faveurs célestes, tant d'ovations de milliers de personnes, tant de bruit autour d'elle de la part des plus hautes autorités ne lui tournent la tête. Aussi fai-

saient-ils tout ce qu'ils pouvaient pour l'humilier. Ainsi, une fois que son curé l'avait fait venir à son presbytère pour faire plaisir à des hôtes de passage qui désiraient la voir, il leur dit : « Voici la petite que vous réclamez. La Sainte Vierge lui a fait des grâces qu'elle ne mérite pas. Beaucoup de ses compagnes en eussent été plus dignes ».

Tant de précautions étaient bien inutiles : c'était ignorer que, selon une loi qui s'impose, lorsque Dieu donne à une âme une mission extraordinaire, il lui donne aussi les grâces nécessaires pour en venir à bout. Dans le cas présent, Bernadette avait évidemment besoin de grâces d'humilité : il n'était pas possible que Dieu les lui refuse.

La **pauvreté,** si conforme à l'évangile qui maudit les richesses et béatifie les pauvres de cœur, brilla aussi en Bernadette après comme avant les apparitions. Et pourtant, à quelles épreuves ne fut-elle pas soumise ? Parmi les milliers de pèlerins qui se présentaient au misérable « cachot », beaucoup avaient de la fortune. Ils étaient émus de voir le dénuement de la famille et auraient voulu la secourir. Bien des fois ils glissèrent des pièces d'or, et même des lingots, dans la main ou la poche de Bernadette : c'était toujours un refus énergique. « Nous serions dans l'aisance, dit une fois sa mère, si ma fille avait voulu accepter les rouleaux d'or qui lui ont été offerts, souvent avec insistance ». Certains bienfaiteurs rusèrent pour faire accepter leurs présents. Ainsi le boulanger, obéissant à une consigne de M. le Curé qui avait reçu des fonds pour cela, leur servit du pain blanc : la première miche de douze livres fut renvoyée intacte. Une autre fois, on donna une pièce de deux francs au petit Jean-Marie, qui l'avait bien un peu gagnée pour avoir puisé de l'eau miraculeuse ; il la rapporta en triomphe à la maison. Mais Bernadette lui donna une gifle — la plus belle, avouera-t-il plus tard, qu'il ait reçue de sa vie — et le renvoya porter cet argent aux donateurs. Et, à son retour, elle fouilla ses poches pour être bien sûre que la commission avait été faite.

* *

La **ferveur religieuse** de Bernadette augmenta aussi visiblement à la suite des apparitions. Malgré son ignorance de la lettre du catéchisme, elle avait en réalité des lumières sur la foi supérieures à celles des enfants de son âge. Elle priait avec une ardeur que les religieuses de l'hospice remarquaient à l'éclat de son regard. Sa familiarité avec la Reine des cieux n'avait nullement nui à son respect de Dieu, loin de là : une fois que son frère Jean-Marie, âgé de huit ans, s'était couché pour faire sa prière du soir dans le lit, elle le fit se relever pour s'unir respectueusement à la prière familiale.

C'est pourquoi son confesseur lui permit de s'approcher de la Sainte Table plus souvent que ses compagnes : d'abord tous les quinze jours, puis chaque semaine. Nous avons un indice de sa piété dans ses communions d'après le fait suivant : son curé, de plus en plus convaincu de l'authenticité de la mission de Bernadette, était cependant parfois tenté de doutes. Pour les chasser il demandait au Ciel un signe. Or un dimanche, en distribuant la sainte communion, il aperçut une personne qui avait autour de la tête une auréole lumineuse : c'était Bernadette.

Pour se conformer à la demande de Marie, elle aurait voulu faire pénitence en jeûnant pendant tout le carême, comme les grandes personnes. Avec raison sa mère le lui interdit, et même l'envoya à Cauterets quelques semaines chez des cousins, pour consolider une santé peu brillante. D'ailleurs on peut se demander si, chez les Soubirous, ce n'était pas le jeûne perpétuel : il était bien inutile de chercher plus loin pour faire pénitence.

* *

Les apparitions n'eurent pas seulement sur Bernadette une influence morale et religieuse : elles eurent aussi une **influence humaine.** Non pas certes au point de vue de la science proprement dite : la pauvre fille continuait d'être illettrée, et quand des personnes étrangères à la région venaient lui demander le récit de ses visions — ce qui arrivait très souvent — elle continuait de parler patois et elle avait besoin d'interprètes. Cela l'affligeait. Une fois on la vit se laver les yeux à la source de la grotte :

« Pourquoi fais-tu cela ?» lui demanda-t-on.

— « Il faut, répondit-elle, que je me lave les yeux, puisque je n'y vois pas ».

— « Comment, tu n'y vois pas ? »

— « Non, puisque je ne peux pas apprendre à lire ».

Mais si l'alphabet n'entrait pas dans sa tête, il ne faut pas en conclure que c'était par manque d'intelligence : c'était uniquement par défaut de formation. Il est beaucoup plus difficile d'apprendre à lire, surtout une langue étrangère, à quinze ans qu'à cinq ou six ans. En réalité, tous les témoins s'accordent à affirmer que Bernadette était **très intelligente,** et que son intelligence s'affirma à la suite des apparitions. Le redoutable commissaire Jacomet en convient lui-même . « elle est très intelligente », écrit-il dans un rapport au préfet le 7 avril 1858. Et il n'est pas le seul à avoir constaté qu'elle avait la réplique à toutes les difficultés qu'on lui objectait.

Nous avons déjà signalé son **courage.** Cela encore est une grâce des apparitions. car il est difficile d'expliquer autrement comment une fillette aussi pauvre et aussi peu instruite a pu tenir tête aussi victorieusement à tant d'adversaires. Certaines séances d'interrogation durèrent plusieurs heures : une fois elle et sa mère restèrent debout trois heures devant le maire pour une de ces enquêtes. Sans doute, ces procédés sont bénins par rapport aux séances infernales qui sont aujourd'hui le privilège des pays sous régime communistes. Ils étaient quand même pénibles, et il est digne de remarque que, malgré sa fatigue, Bernadette ne se soit jamais contredite et n'ait jamais prêté le flanc à aucune critique.

Un autre effet des apparitions sur elle fut un progrès en **politesse** et en **dignité.** Un anglais incrédule en fut frappé. Après avoir visité la jeune voyante, il avoue : « Nous la quittâmes enfin, ayant la conviction que nous venions de parler à une très aimable petite fille, supérieure à son âge et à sa position sociale en manières et en éducation ». Ceci ne doit pas nous surprendre : nous en avons d'autres exemples dans la vie des saints : tel le Curé d'Ars émerveillant des personnes du grand monde par sa délicatesse. Mais il y a là une grande leçon. Nous y voyons quel rôle immense la religion catholique tient dans la vie. Non seulement elle nous montre le chemin du ciel, mais elle nous perfectionne même sur le plan humain. Si bien que les adversaires de la vraie religion font un tort immense aux sociétés civiles. Ils prétendent chasser « l'obscurantisme », comme ils disent. En réalité, ils mutilent l'homme même dans ses forces naturelles. Comme l'a dit un incrédule du XIX^e^ siècle, mais incrédule de bonne foi et historien consciencieux (Hippolyte Taine) le christianisme est la grande paire d'ailes qui sou-

lève l'humanité, et sans laquelle le monde ne serait qu'un coupe-gorge et un mauvais lieu. Plaise à Dieu que les actuels adversaires du christianisme s'en rendent compte avant qu'il soit trop tard !

* *

On comprend que Bernadette, comblée de tant de bienfaits par la Reine des Cieux, ait tenu à être reçue enfant de Marie. La cérémonie eut lieu le 8 septembre. Ce fut un jour de bonheur pour elle, et elle demandera plus tard, une fois entrée en religion, à demeurer cependant toujours inscrite sur le registre de la Confrérie.

On comprend aussi qu'elle ait fait tout son possible pour être l'apôtre de Marie et la faire aimer. On cite à ce sujet un trait bien touchant. Un voyageur qui était à la fois athée et d'une conduite immorale, se présenta chez les Soubirous pour prendre Bernadette en flagrant délit de mensonge. Il l'interrogea longuement. « Enfin, lui dit-il, comment souriait-elle, cette bonne Dame ? »

« Oh ! Monsieur, répondit Bernadette après un regard d'étonnement et un moment de silence, il faudrait être du ciel pour refaire ce sourire-là ».

— « Ne pourriez-vous pas le refaire pour moi ? Je suis un incrédule et ne crois pas à vos apparitions. »

Bernadette fut attristée, et elle lui demanda s'il la prenait pour une menteuse.

« Puisque vous êtes un pécheur, reprit-elle, je vais vous refaire le sourire de la Sainte Vierge ».

Alors, continue le voyageur, « l'enfant se leva très lentement, joignit les mains et esquissa un sourire céleste que je n'avais jamais vu sur des lèvres mortelles. Sa figure s'éclairait d'un reflet troublant. Elle souriait encore, les yeux tournés vers le ciel. Je demeurais immobile devant elle, persuadé d'avoir vu le sourire de la Vierge sur la figure de la voyante ».

Ce spectacle le toucha si profondément qu'il alla immédiatement à la grotte et se convertit. Ce sourire de la Vierge devait l'accompagner toute sa vie et le consoler dans ses peines.

VII
Les dernières années à Lourdes

Bernadette devait rester huit ans à Lourdes après les apparitions. La chose la plus urgente pour elle était d'apprendre à lire et à parler français. Normalement les fillettes de l'école des Sœurs avaient un petit bagage littéraire suffisant au moment de leur Première Communion, et elles s'en allaient à ce moment-là. On fit une exception pour elle, et on l'admit gratuitement dans la classe moyenne, fréquentée par les enfants des commerçants lourdais. La dernière année elle sera même introduite dans la classe supérieure, réservée aux fillettes de la bourgeoisie. Mais parallèlement elle contribuait aux frais de sa pension en travaillant avec les Sœurs, à la cuisine ou à la couture. Moyennant cette persévérance dans l'étude, elle arrivera au bout de quelques années à écrire correctement et à s'exprimer assez bien en français.

Une des raisons qui avait décidé le curé de Lourdes et la famille Soubirous à placer la voyante chez les Sœurs de Nevers était le temps qu'elle perdait à recevoir de multiples visites, et le danger qu'elle pouvait courir à être ainsi en contact avec une foule d'étrangers. Pour y parer, l'abbé Peyramale avait d'abord imaginé de demander à une religieuse d'assister en témoin à chacune des visites. Mais le remède avait paru insuffisant. On espérait qu'une demi-séquestration à l'école de l'hospice serait plus efficace. Hélas ! il fallut bientôt déchanter : les visiteurs se présentaient toujours aussi nombreux, et pour éviter de se déranger trop souvent, la portière tintait la cloche d'une manière convenue. Bernadette, à ce signal laissait voir un sentiment d'ennui, mais se levait et allait répéter aussi brièvement que possible le récit des apparitions.

* *

Que devenait le caractère de la jeune fille au cours de ces années ? Un trait qui ne se démentira jamais, c'est qu'elle restera toujours aussi simple qu'au moment des apparitions. Elle jouait comme ses compagnes et n'hésitait pas à faire une petite farce quand l'occasion se présentait... même pendant les classes. Elle manifestait aussi quelques nuances de défauts, par exemple un peu d'entêtement, un brin de coquetterie. Ainsi une fois Sœur Victorine la surprit « élargissant sa jupe pour lui donner un air de crinoline », à la manière des petites élèves bourgeoises qui étaient affligées de cette élégance de l'époque. Une autre fois, suivant le conseil d'une compagne, elle s'efforçait de mettre une baleine à son corset. Mais ces enfantillages ne durèrent pas plus longtemps que son désir d'une bague quand elle était petite. Un jour qu'on voulait la faire photographier, on lui suggéra de se faire plus belle pour se conformer au désir du photographe. Elle répliqua : « Si ce monsieur ne me trouve pas assez belle, laisse-moi ici ; je ne mettrai pas une épingle de plus ».

Elle était réputée pour avoir le caractère doux de ses parents. Il fallait qu'on la mît vraiment à bout pour l'indigner. Ainsi, au cours des interminables interrogatoires qu'elle dut subir l'année des apparitions, il arriva que le maire ne lui fit même pas, ni à sa mère, la politesse de lui offrir une chaise. La femme du maire étant passée dans la salle à ce moment-là, leur dit : « Il y a une chaise, vous pouvez la prendre ». La pauvre mère, pourtant bien fatiguée, garda le silence mais Bernadette répliqua vivement : « Non, on la salirait ». Plus tard elle s'accusera de cette repartie comme provenant de sa « méchanceté ». Il faut avouer cependant que la leçon était bien méritée.

De même, quand elle était poursuivie par des pèlerins d'une dévotion un peu trop indiscrète, elle savait les rabrouer vertement. Pendant un séjour à Cauterets, des personnes lui demandaient un souvenir, médaille ou autre ; elle répondait : « Je ne suis pas marchande ». La dernière année de son séjour à Lourdes, eut lieu la solennelle inauguration de la crypte. Bernadette prenait part à la procession avec ses compagnes en habit d'enfant de Marie, au voile blanc et à la ceinture bleue. On murmurait à son passage : « Oh ! Qu'elle jolie sainte !... la jolie vierge !... Qu'elle est heureuse ! » et à plusieurs reprises on s'approcha d'elle : « On faillit l'étouffer, on alla jusqu'à lui couper son voile. Les religieusse durent l'entourer ; sans quoi ses vêtements eussent été emportés. Elle se cachait au milieu de ses compagnes » et elle disait : « Mais qu'ils sont imbéciles ! »

Si on la contredisait dans le récit des apparitions, tantôt elle répondait avec calme qu'elle avait la mission de dire ce qu'elle avait vu, mais non celle de forcer les gens à croire. D'autres fois elle y mettait un peu de vivacité. Ainsi un personnage romain lui disant pour l'éprouver :

« La Sainte Vierge... mais je vous dis que vous ne l'avez pas vue », elle répondit vivement : « Je l'ai

vue et bien vue ». — Comment l'avez-vous vue ? » — « Je l'ai vue avec *mes œils !* »

Il semble bien de ce qui se dégage de ces anecdotes, c'est beaucoup moins une impression d'imperfection morale qu'une preuve de ce que la voyante était toujours restée **naturelle,** sous l'abondance des grâces célestes. Et c'est cela que nous aurons l'occasion de rencontrer plus d'une fois, et qu'il faut souligner dès maintenant.

Car **on se fait souvent une fausse idée de la sainteté.** On s'imagine que pour être saint, il faut déformer son naturel, prendre des allures extraordinaires, changer son tempérament et son train de vie. Il y a là une illusion dangereuse. Comme il est impossible de changer la nature, on aboutit vite à un échec et, découragé de voir qu'on ne ressemble guère à tel ou tel saint qu'on avait pris pour modèle, on se dit que la sainteté n'est pas faite pour nous.

Ce qu'il faut corriger en nous pour devenir saints, ce sont nos défauts. Il y a là une obligation inéluctable : S. Paul énumère un certain nombre de débauchés qui n'iront pas au ciel : « Ne vous y trompez pas, dit-il aux Corinthiens. Ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni ceux qui pratiquent la sodomie, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les calomniateurs, ni les hommes de rapine n'hériteront le royaume de Dieu » (I Cor., VI, 9-10). Et la liste n'est pas close... Et malheureusement il n'est que trop facile de constater que des personnes communient tous les jours et, sans peut-être avoir des vices aussi accentués que ceux énumérés par S. Paul, sont cependant parfaitement insupportables à leur entourage et sont un sujet d'étonnement, sinon de scandale, pour leurs médisances, leur impatience, leurs injustices sociales, etc. Combien d'incrédules, à ce triste spectacle, s'écrient : « Pourquoi se faire catholique dans ces conditions : il est clair que la religion ne sert à rien ! » Quand on rapporte ces propos à ces « pieuses » personnes scandaleuses, elles répondent que si elles ne communiaient pas tous les jours elles seraient encore pires. Cela n'est pas une excuse. Si elles ne font aucun progrès moral malgré leurs confessions et leurs communions, c'est sûrement leur faute. Il n'est pas possible que Dieu refuse la grâce du progrès dans la vertu si on y met de la bonne volonté. Les personnes incorrigibles, et qui à soixante-dix ans ont autant de défauts qu'à dix ans, sinon plus, malgré une vie apparemment chrétienne, n'ont pas profité des grâces reçues ; elles y ont mis obstacle d'une manière ou d'une autre. Leur devoir est d'y porter remède, et de commencer pour cela à demander loyalement les lumières et les avis de leur confesseur.

Mais une fois faite cette remarque importante, il faut bien savoir que Dieu ne nous demande pas de transformer notre naturel : un S. Paul, un S. François de Sales, une Ste Jeanne d'Arc, une Bernadette Soubirous, etc., avaient tous un tempérament propre qui avait ses défauts et ses qualités. Ils se sont tous sanctifiés en corrigeant les outrances et les déviations de leur naturel, et en orientant vers le bien leurs bonnes tendances. Bernadette avait reçu de ses parents et de son éducation familiale une tournure d'esprit et des habitudes qui n'étaient sûrement pas celles d'une petite Thérèse de Lisieux. Fille du peuple, elle ne pouvait avoir des réactions bourgeoises. Cela n'a aucune importance dans l'acquisition de la sainteté : il lui suffisait de tout faire pour Dieu, dans la vertu persévérante et l'amour du prochain.

Elle l'a parfaitement compris. La Vierge Marie, le modèle de l'humilité et de la simplicité, lui a appris l'art de rester toujours elle-même, en ce qu'elle avait de bon, et de tout sanctifier par la pratique des sacrements et la docilité à la grâce. Mais en cela elle était **simple.** Quand elle priait, rien, en général, ne la distinguait. Avant qu'elle eût reçu le sacrement de Confirmation, il lui arrivait même de se laisser distraire par les allées et venues à l'église. Ce n'est que du jour où elle eut reçu le Saint-Esprit qu'elle s'absorba dans sa prière et n'eut plus de regard que pour l'autel.

De même encore. « Rien de plus simple que ses pèlerinages à la grotte : elle commence par baiser la terre ; boit une gorgée d'eau miraculeuse, puis, pour attirer l'attention le moins possible, elle monte s'agenouiller dans l'ombre de la grotte. « Là, comme l'a écrit (J.-B. Estrade), recueillie, effacée, souvent inconnue, elle se livrait à ses méditations et récitait avec piété son petit chapelet » (Mgr Trochu, p. 320).

Elle était heureuse de voir que les travaux d'aménagement de la grotte prenaient toujours plus d'ampleur. Elle y saluait son père qui, à ses temps libres, venait y travailler : habituellement, en effet, il était occupé au moulin Gras qu'il avait loué moyennant l'aide de son curé et de l'évêché.

Mais jamais elle n'eut la moindre velléité de considérer le pèlerinage comme un peu son œuvre : elle savait qu'elle n'avait été que l'instrument providentiel entre les mains de Marie, et elle **n'avait d'autre souci que de passer inaperçue.**

Les grands personnages, un Louis Veuillot, un évêque de passage, avaient beau lui témoigner leur vénération (un évêque américain alla jusqu'à s'agenouiller devant elle), elle considérait ces honneurs comme s'ils étaient adressés à une autre personne. Et de fait, ne s'adressaient-ils pas à la Vierge Marie ? N'était-ce pas un reflet du regard de Marie qu'on venait surprendre dans l'éclat de ses yeux purs ? N'était-ce pas les gestes de Marie, son sourire, son signe de croix, qu'on venait admirer dans sa confidente ?

Elle s'en rendait bien compte, et cela contribuait éminemment à la garder simple et humble. Un jour qu'elle passait au pensionnat d'Oloron, tenu par les Sœurs de Nevers, on lui demanda de parler aux élèves. Elle monta en chaire et commença par le signe de la croix : « Faites toujours de même, conseilla-t-elle ; c'est ainsi que la Sainte Vierge l'a fait à sa première apparition ». A la suite de son récit, elle dit le chapelet avec les enfants : certaines d'entre elles furent tellement impressionnées par sa ferveur que c'est à partir de ce jour qu'elles commencèrent à aimer la Sainte Vierge.

Un petit trait charmant nous en dit long sur le bonheur qu'elle avait à prier la Vierge Marie. A la fin de son séjour chez les Sœurs de Lourdes, elle avait fait de tels progrès et révélé si bien sa réelle intelligence — nous le savons déjà — qu'elle faisait parfois la classe aux toutes-petites. Or une fois que ses élèves avaient bien travaillé, elle leur dit : « Mes mignonnes, vous avez été sages. Je vais vous récompenser. Nous allons dire ensemble un **Je vous salue Marie** »... Sainte jeune fille, qui ne trouvait pas de plus belle récompense que de réciter un **Ave !**

Que ce soit une leçon pour nous. Même sans avoir vu « de nos yeux » la Reine des Cieux, nous savons qu'elle est la Toute-Belle, la Toute-Bonne, et qu'elle est, après l'Humanité de son divin Fils, le miroir des splendeurs de Dieu. Si peu que nous soyons détachés du monde et fervents dans la charité, nous avons pu constater que la prière

bien faite est une immense consolation pour l'âme. Prions donc avec amour, non certes dans le but précis et égoïste d'y trouver le bonheur, mais en sachant bien que c'est en cherchant avant tout l'honneur de Dieu et de sa sainte Mère que nous trouverons ici-bas les joies les plus pures et les plus profondes.

PASTORALE DES SACREMENTS SELON LE DIRECTOIRE

XXXV

MONITION ET DIRECTION SPIRITUELLE

Le sacrement de Pénitence a été institué par N.-S. sous la forme d'un jugement ; tribunal, juge, accusé, faute, instruction de la cause, sentence et amende, rien n'y manque ; et l'on sait que les tribunaux ont moins pour but de punir les coupables que de les corriger, et d'inspirer aux autres, par le fait même, le respect de la loi. Ce serait donc fausser étrangement l'usage du sacrement de Pénitence que de le restreindre au seul pardon des péchés ; il doit procurer un amendement, un mieux, *un progrès dans la vie chrétienne.*

I

Quand le pénitent a fini l'aveu de ses péchés, le prêtre prend à son tour la parole : il peut l'interroger s'il craint des oublis, ou si telle faute, insuffisamment accusée, appelle un supplément d'information ; parfois il n'est pas inutile de rappeler des motifs de contrition ; toujours il est bon de donner de sages conseils au pénitent pour aider ses efforts et rendre efficaces ses bonnes résolutions. Aussi est-ce normal que le *Directoire* insiste sur le devoir de l'exhortation ou monition ; et bien que celle-ci incombe au confesseur, le fidèle a lui aussi quelques devoirs en cette matière qu'il convient de lui rappeler.

A lui d'abord de la rendre possible, cette exhortation. Quelquefois, avant une messe, et dans un temps extrêmement restreint, dix, quinze, vingt personnes se présentent au confessionnal, alors que deux, trois au plus, étaient attendues, le confesseur ayant été longuement la veille à la disposition des paroissiens. Dans ce cas, l'exactitude, la charité pour ceux qui attendent font un devoir d'aller vite, on distribue des absolutions et on supprime la monition.

Des confessions saisonnières (pour les grandes fêtes, le premier vendredi du mois) peuvent se ressentir elles aussi, de cette hâte qui font sinon supprimer, du moins réduire et uniformiser la monition. Il est aussi des confessions qu'on serait tenté d'appeler « passe partout » qui n'entrent pas dans le vif du sujet, qui ne révèlent même pas que le pénitent ou la pénitente par exemple est engagé dans les liens du mariage, vit dans telles conditions déterminées, est exposé à telles tentations, rencontre telle difficulté précise.

Parfois, du moins dans de petites paroisses, ceci n'échappe pas au confesseur qui connaît ses ouailles ; mais le silence du pénitent peut être interprété même alors comme une sorte d'auto-défense, une réserve voulue, fermant la porte aux conseils personnellement appropriés. Rares sont les âmes qui ont compris que leur santé spirituelle, comme leur santé corporelle, demande une loyauté, une simplicité, une confiance et une docilité entière envers leur médecin, suivies d'une collaboration patiente avec lui. Beaucoup ne s'ouvrent pas, ne se confient pas, et c'est dommage.

Car la confession demeure alors dans des généralités, ne fait qu'effleurer les grands devoirs, si même elle ne passe pas à côté. Il faudrait que le confesseur sente dans le pénitent un désir de savoir, une volonté de progrès, un appétit de libre et noble épanouissement spirituel ; on pourrait alors ensemble chercher les causes de tel péché qui revient sans cesse, lui appliquer les remèdes, faire un choix d'un sujet d'examen particulier, envisager dans le détail les efforts à fournir, les précautions à prendre ; les conseils du prêtre, éclairé sur les conditions précises de la vie de son pénitent, seraient plus précis et plus adaptés ; la pénitence elle-même, au lieu d'être une vague prière, pourrait revêtir un caractère réparateur et médicinal, expiant vraiment la faute et en prévenant le retour. Et la monition deviendrait tout naturellement sérieuse et bienfaisante.

II

On aboutirait ainsi très vite à la *Direction spirituelle.*

Mais ce mot demande une explication ; la voici. Certaines âmes ne se soucient pas seulement de faire une mort chrétienne, et d'assurer leur salut éternel, ni de conformer sans trop de mal leur vie quotidienne à l'exigence des commandements. Ames de foi, croyant, comme S. Jean, à l'amour de Dieu, elles pensent que cet amour paternel et attentif a préparé pour elles des grâces de choix, les a appelées à un état de vie, destinées à une certaine tâche ici-bas, à un certain degré de gloire et de bonheur au ciel. Et elles désirent sincèrement répondre à cette vocation, réaliser cette idée de Dieu sur elles, suivre ce chemin qu'il leur a tracé.

Mais tout cela est bien délicat, et il leur faut l'aide d'un guide expérimenté ; c'est avec lui qu'elles s'interrogeront sur le sens de telle aspiration, sur l'origine de telle pensée, sur l'orientation de tel dévouement. C'est à lui qu'elles confieront leurs réussites et leurs échecs, diront les difficultés rencontrées, demanderont conseils, encouragements, réconfort.

Suivant l'état de vie vers lequel elles s'orientent, — (ou mieux : auquel elles se sentent appelées par Dieu), — elles organiseront leur vie présente, dans ses multiples détails : travail, piété, loisirs, affections, etc. Si, au contraire, elles ont déjà assumé des respon-

sabilités, elles s'appliqueront à les connaître et à y faire face. Ne serait-ce que l'état du mariage, il appelle une adaptation d'abord ; les époux n'ont pas à faire leur salut en marge du mariage et malgré lui ; mais au contraire *dans* le mariage et *par* le mariage qui est pour eux un sacrement et donc producteur de grâces. Ils ont ensuite assumé un rôle vis-à-vis de Dieu, de l'Eglise et de la société ; un rôle social et spirituel à la fois ; ils ont une tâche bien définie, encore que nuancée, vaste et délicate, et qui, dans le concret, au hasard des circonstances et du temps, va poser pour eux plus d'un problème nouveau.

Je sais, hélas ! que beaucoup n'iront pas chercher si loin, et qu'ils se dirigeront eux-mêmes dans la vie au petit bonheur, au risque de faire fausse route et d'entraîner avec eux d'autres êtres dans l'erreur et le malheur. Mais grâces soient rendues à Dieu, qui dans les rangs de l'Action Catholique, voit se multiplier les âmes désireuses de lumière et qui cherchent loyalement, chrétiennement, à réaliser le plan de Dieu, tant dans ce qui les concerne personnellement que en ce qui regarde le salut de leurs frères et jusqu'à l'organisation matérielle de ce monde dans la fraternité et la paix. Et ces âmes-là, avides de ne pas se lancer dans l'aventure mais de faire du bon travail, sentent et sentiront de plus en plus le besoin d'être conseillées, dirigées, par le directeur spirituel.

Cette direction spirituelle n'est pas necessairement liée à la confession ; le Code de Droit canonique (c. 520, § 2) laisse entendre, en effet, que confesseur et directeur peuvent être distincts ; il n'en est pas moins vrai que la confession reste un des moyens principaux de progrès et que le prêtre directeur la recommandera hautement à son dirigé : les meilleures intentions ou dispositions ne sauraient faire éviter tout écart, et le sacrement de Pénitence est le sacrement de la réparation. Et puis, confession et direction se complètent harmonieusement, tant pour la parfaite connaissance du pénitent que pour son progrès spirituel ; l'une enlève le mal de son âme et l'autre la guide dans les sentiers du bien.

III

Nous avons parlé de confiance : là est la clé d'une sage et salutaire direction. Grâce à elle, le dirigé se fera bien connaître, sans réticence, et pourra être sagement conseillé ; grâce à elle, il sera docile et persévérant, et il aboutira à un heureux résultat. Mais cette confiance à son tour, pivot de la direction, exige un libre choix auquel le Droit canonique *(loc. cit.)* fait nettement allusion.

Pour éclairer ce choix et susciter cette confiance, sachez les qualités demandées au directeur spirituel : qu'il ait d'abord « une intensité suffisante de vie spirituelle » ; qu'il connaisse ensuite, et ses auteurs et les « conditions de vie de ses pénitents ». Une note du *Directoire* redit, à ce sujet, une consigne de Pie XII aux Curés et Prédicateurs de Carême à Rome : « Ceci suppose évidemment une connaissance exacte de votre paroisse, rue par rue, maison par maison, une vision sûre des conditions religieuses, comme des nouveaux problèmes et besoins de la population qui demeure sur votre territoire ».

Et la même note fait appel à l'Action Catholique pour apporter au prêtre cette information exacte et précise autant que locale ; il y a là une collaboration féconde : mieux informé des milieux de vie et des difficultés concrètes de ses paroissiens, le prêtre saura leur donner les directives spéciales dont ils ont besoin ; et adapter leur action missionnaire aux nécessités morales et spirituelles de sa paroisse. Et en revanche, le contact des militants avec les réalités et les misères des âmes leur fournira une abondante documentation et leur permettra une mise au point progressive et de leur apostolat et de leur vie chrétienne personnelle.

S'il fut un temps où les âmes d'élite purent se retirer du monde dans de petites fraternités, patronages ou amicales, il apparaît de plus en plus qu'elles ont autre chose à faire : à fortifier leur foi et leurs convictions pour affronter les dangers de la vie au milieu du monde et porter partout, comme le levain en pleine pâte, l'esprit de lumière et de pureté et de charité de l'Evangile du Christ. En sorte que toute direction spirituelle — (mais nous y reviendrons en détail) — devra orienter les âmes autant vers l'apostolat que vers la sanctification personnelle. Aussi bien, la sainteté n'est nullement dans un harmonieux immobilisme, mais dans l'intensité et le rayonnement bienfaisant d'une authentique charité.

* *

Il apparaît ainsi que la confession trouve sa place au centre même de notre vie, dont elle devient comme un point crucial. Pour une âme loyale, tout aboutit à la confession, où elle se plonge ainsi qu'en un bain salutaire pour effacer ses fautes et débarrasser jusqu'à ses bonnes actions de leur gangue d'imperfections ; et c'est à partir de la confession que s'ouvrent les avenues de lumière où, forte de la grâce reçue, et rénovée dans son être le plus intime, l'âme repart pour une nouvelle étape.

RETRAITE MARIALE POUR RELIGIEUSES

XI

NOEL ET LA PAUVRETÉ

Les lieux et les personnes. — Le lieu traditionnel de la naissance de Jésus à Bethléem est une grotte. Son état actuel déçoit le pèlerin : étroitesse, encombrement d'objets artificiels, tenture en cuir offerte par Mac-Mahon et qui recouvre les murs, etc. Il est davantage impressionné, ici comme à Nazareth, par le site extérieur. Il n'a que quelques

pas à faire pour se trouver en pleine nature, et dévaler le chemin raide et rocailleux qui mène au champ des bergers. Au moins ces lieux n'ont pas été maquillés par la main des hommes : ils sont bien tels, ou peu s'en faut, que du temps de la Sainte Famille. Ils permettent mieux de reconstituer par imagination l'état de la bourgade de David voilà deux mille ans. Et les siècles s'effacent et le contact direct de la nature semble ressusciter l'ineffable nuit où le Fils de Dieu est né dans une étable... N'est-ce pas l'occasion, pour des religieuses, de méditer sur la pauvreté ? [1]

I. — *La pauvreté dans l'Ancien Testament*

1. — La législation du pauvre. — Législation d'une humanité peu commune. On dirait que Dieu s'est occupé des pauvres d'Israël avec un soin tout particulier. Il voudrait même qu'il n'y en ait pas au milieu de son peuple.

« Tu pourras pressurer (par l'usure) l'étranger ; mais pour ce qui t'appartient chez ton frère, ta main fera rémission, afin qu'il n'y ait pas de pauvre chez toi » (Deut., xv, 3-4).

S'il y en a malgré tout, il faudra lui venir en aide dans toute la mesure du possible : le laisser entrer dans le champ de blé et dans la vigne pour y consommer sur place ce qui lui est nécessaire (Deut., xxiii, 25-26) ; lui permettre de glaner après la moisson, la vendange et la récolte des fruits (Lév., xix, 9-10), même si on a oublié une gerbe (Deut., xxiv, 19). Tous les trois ans, il y aura la dîme des pauvres (Deut., xiv, 28-29). Tous les sept ans, les propriétés resteront en jachère au profit des pauvres (Ex., xxiii, 11). Etc. Ces prescriptions, et beaucoup d'autres, ont attiré l'attention des rabbins, qui considèrent l'aumône comme un devoir essentiel. Selon eux, « la charité équivaut à tous les commandements ; elle a autant de valeur que les sacrifices, elle leur est même supérieure ; elle dépasse et supplante l'étude de la Loi. C'est pour pratiquer la charité que l'homme a été créé » (Bonsirven).

2. — Le drame du pauvre. — Cette magnifique législation n'a guère été, hélas ! mise en pratique. Constamment les prophètes et les sages d'Israël devront intervenir pour prendre la défense du pauvre :

« Il y a une race dont les dents sont des glaives et les molaires des couteaux pour dévorer le malheureux » (Prov., xxx, 14).

« Le pauvre parle et l'on dit : « Qui est celui-là ? » Et s'il heurte, on le culbute » (Eccli., xiii, 22)

« Le pauvre est odieux, même à ses proches » (Prov., xiv, 20).

« Il immole un fils sous les yeux de son père, celui qui offre un sacrifice pris sur le bien des pauvres » (Eccli., xxxiv, 20).

Et combien de fois les prophètes répéteront-ils que les sacrifices ne servent à rien sans la miséricorde ! Mais ils seront peu écoutés.

3. — La Mystique du pauvre. — Sous l'influence de l'hellénisme, durant les derniers siècles de l'A. T., les Juifs riches ne firent qu'accentuer leur morgue et leur luxe. Il n'y avait plus pour eux ni Loi mosaïque, ni culte de Yahvé. Seul l'argent comptait, et les plaisirs.

Les pauvres voyant que, contrairement aux espérances des premiers temps, la richesse et le bonheur n'étaient pas la récompense de la vertu en ce monde, ils se tournèrent vers Dieu et vers l'avenir. Si bien qu'à cette époque la classe sociale vraiment fidèle à Dieu était pratiquement réduite aux petits, aux malheureux, aux pauvres ; à tel point que ceux-là seuls étaient considérés comme « pieux ». Et le terme d'*anawim* désigne précisément cette catégorie de pauvres qui mettent toute leur confiance en Dieu et tout leur bonheur dans son culte .A cette époque — de nombreux psaumes en font foi — les favoris de Dieu sont les pauvres, et le futur Messie viendra exprès pour les délivrer :

« L'esprit du Seigneur est sur moi,
parce qu'il m'a consacré par l'onction ;
il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres,
panser ceux qui ont le cœur brisé », etc. (Is., lxi, 1).

II. — *La pauvreté dans le Nouveau Testament*

Il n'y a aucune solution de continuité entre l'A. T. et le N. T. sur ce point : la Vierge Marie est la plus parfaite des *anawim*, et les premiers favoris de Dieu sont surtout des pauvres : les bergers, Siméon, Anne, Elisabeth. Le *Magnificat* est l'écho de ces préférences divines :

« Il a regardé la « pauvreté » de sa servante,...
Sa miséricorde s'étend d'âge en âge
sur ceux qui le craignent...
Il élève les petits,
Il comble de biens les affamés » (Luc, ii).

La naissance du Messie dans une étable de Béthléem est bien conforme à ce plan divin :

« Allez dans la cour des rois : vous reconnaîtrez le prince nouveau-né par ses couvertures rehaussées d'or et par un superbe berceau dont on voudrait bien faire un trône ; mais pour connaître le Christ qui vous est né, ce Seigneur si haut que David son père, tout roi qu'il est, appelle son Seigneur, on ne vous donne pour signal que la crèche où il est couché et les pauvres langes où est enveloppée sa faible enfance : c'est-à-dire qu'on ne vous donne qu'une nature semblable à la vôtre, des infirmités comme les vôtres, une pauvreté au-dessous de la vôtre. Qui de vous est né dans une étable ? Qui de vous, pour pauvre qu'il soit, donne à ses enfants une crèche pour berceau ? Jésus est le seul qu'on voit délaissé jusqu'à cette extrémité, et c'est à cette marque qu'il veut être reconnu » (Bossuet).

[1] Si l'on s'adresse à des laïcs, la perspective doit évidemment être un peu modifiée : ils n'ont pas fait vœu de pauvreté. Mais attention ! Le fond de la doctrine reste le même ; l'Evangile ne change pas : il faut au moins avoir *l'esprit de pauvreté pour être chrétiens*, et cela ne va pas sans difficulté : « Ceux qui n'ont que la pauvreté intérieure, disait le P. Chevrier, risquent bien de ne l'avoir pas du tout ». Or, à notre époque de surenchères en fait de revendications sociales, on risque d'oublier totalement cette doctrine essentielle au christianisme.

Les méditations préctdentes (IX et X) auraient dû venir plus tard ; nous les avons fait paraître pour que leur publication coïncidât avec le temps de la Passion.

Et dès son sermon inaugural, Jésus proclamera bienheureux les pauvres, les doux, ceux qui pleurent, ceux qui sont pacifiques, et qui sont persécutés pour la justice, en un mot, les *anawim* (Mt., v, 3-11).

Ce thème de la pauvreté sera un des plus saillants de l'Evangile, ainsi que nous le voyons dans la parabole de Lazare et du mauvais riche (Luc, xvi, 19-31), dans celle du débiteur impitoyable (Mt., xviii, 23-35), dans celle du Bon Samaritain (Luc, x, 30-37), dans maints conseils sur l'aumône, et surtout dans le grandiose tableau du Jugement dernier, où le Christ départagera les hommes selon leur charité (Mt., xxv, 31-46). Il ressort avec évidence de ce tableau que le Christ s'identifie aux pauvres.

III. — *Le vœu de pauvreté*

1. — Fondement. — Multiple. En voici les principales formules :

— *a) Juste appréciation* des biens terrestres par rapport à notre *filiation divine*. « Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent » (Mt., vi, 24). Notre vocation céleste mérite une consécration de tout notre cœur et de toute notre activité. Nous ne considérons pas les biens de ce monde comme mauvais, ni leur possession comme intrinsèquement pernicieuse : ce sont là des hérésies plusieurs fois condamnées par l'Eglise au cours des siècles. Mais nous trouvons les biens célestes infiniment plus précieux.

— *b) Ressemblance avec le Fils de Dieu*, qui « s'anéantit lui-même en prenant la forme d'esclave » (Phil., ii, 7) et « n'a pas où reposer sa tête » (Mt., viii, 20). Quand on aime vraiment un Dieu pauvre, les richesses tourmentent comme une tunique de feu.

— *c) Ressemblance avec nos frères pauvres*. La charité est une. L'amour qui nous pousse à ressembler effectivement à Jésus pauvre, nous conduit aussi à nous identifier aux malheureux. Nous savons que les pauvres sont les membres privilégiés de Jésus-Christ (maintes fois le Christ a rappelé cette vérité par des apparitions miraculeuses). Si nous avons la charité, nous avons honte de nos richesses au contact de nos frères pauvres.

— *d)* Libération. Les richesses compliquent la vie, accablent de soucis. La pauvreté (non la misère) simplifie l'âme, la libère, en vue d'occupations supérieures.

2. — Pratique. — Délicate. Deux excès : chercher à éviter le plus possible les ennuis de la pauvreté, et être ainsi infidèle à son vœu ; vouloir mener exactement la vie du pauvre telle qu'elle apparaît le plus souvent : sous-alimentation, habitations malsaines, manque d'hygiène, manières vulgaires, etc., et ainsi aboutir à un échec.

Lumière dans ces nombreux cas de conscience: adapter les moyens à la fin. Un contemplatif devra pratiquer son vœu d'une manière plus rigoureuse qu'un religieux voué à l'apostolat. Sa vocation essentielle étant le sacrifice, il est normal qu'il souffre plus de la pauvreté que celui-ci, qui aura besoin de certains moyens pratiques pour travailler au salut des âmes (ex. une infirmière des campagnes a besoin d'un moyen de locomotion ; des enseignantes doivent avoir des locaux scolaires à la page, etc.).

Conséquence : la pauvreté religieuse ne sera que relative. C'est gênant pour les esprits assoiffés d'absolu ; c'est humiliant par suite des critiques malveillantes qui porteront sur la bonne tenue des couvents, l'élégance de l'habit religieux, etc. Mais le remède à ces inconvénients se trouve moins dans une réforme extérieure (ex. le P. Chevrier vendant ses meubles pour en faire fabriquer en bois blanc non raboté) que dans un réel esprit de pauvreté.

3. — Esprit. — Il faut « user pauvrement » de toutes choses. En *user*, non en jouir. *Pauvrement*, sans esprit de propriété. En être si détaché intérieurement que si ce détachement devient effectif, on n'en est ni surpris ni peiné (nombreuses applications pratiques, dans les repas, les vêtements, les objets utiles à notre travail, les soins de santé...). Et ce détachement par rapport aux choses extérieures en suppose une autre plus intime : le renoncement à l'amour-propre malsain, centré sur soi-même, sur l'effet que l'on produit, sur le jugement d'autrui. Quand l'âme s'est « appauvrie » au point de ne vivre plus que pour Dieu et le prochain, la pratique de la pauvreté extérieure lui devient facile.

Et son apostolat est fructueux : les hommes sentent quand ils ont à faire à une religieuse humble, oublieuse d'elle-même, simple et charitable. Ils aiment mieux cela qu'une pauvreté matérielle plus effective, où transparaîtrait l'amour-propre. Les saints sont nos modèles sur ce point. Et surtout certains fondateurs d'Ordres : un S. François, un S. Dominique, etc. De notre temps, le P. de Foucauld écrivant dans sa baraque de Nazareth :

> « Pauvreté d'esprit que vous avez proclamée bienheureuse, mon Seigneur Jésus, qui fait que tout, tout, tout le matériel est totalement indifférent, qu'on brise avec tout... qui ne laisse aucun, aucun attachement à ce qui est passager, vide le cœur totalement, et le laisse tout entier dans sa plénitude, pour Dieu seul. Dieu seul le remplit alors... et y place... l'amour de tous les hommes, ses enfants. »

XII

La purification et l'obéissance

Les lieux et les personnes. — La Vierge Marie vient au Temple pour y être purifiée légalement et y présenter son Fils « premier-né ». Pour le rachat de son « premier-né », elle offre cinq sicles (un peu moins de 18 fr.). Pour son propre sacrifice et celui de son Fils, deux colombes ou deux tourterelles. Plus rien ne reste maintenant du superbe édifice, une des merveilles du monde : seuls quelques gros blocs du mur de soutènement sont encore vi-

sibles, et les juifs fidèles vont s'y « lamenter » au souvenir des temps anciens. La cérémonie avait lieu à l'extrémité de la Cour des femmes, précisément à la Porte de Nicanor, à laquelle on accédait en montant quinze degrés. Un des prêtres en fonction ce jour-là procéda aux rites liturgiques et reçut les offrandes des pauvres (les riches devaient donner, au lieu d'une colombe, un agneau en holocauste pour le nouveau-né).

Parmi les nombreuses leçons qui se dégagent de cet épisode touchant, il y en a une qui émerge de toute évidence : c'est l'accent mis sur l'obéissance à la Loi divine :

« Lorsque fut accompli le temps de leur purification, *selon la Loi de Moïse* (Luc, II, 22), ils le portèrent à Jérusalem pour l'offrir au Seigneur, *selon qu'il est écrit dans la Loi du Seigneur* (22-23)

et pour donner en sacrifice, *selon ce qui est dit dans la Loi du Seigneur* (24)...

Au moment où les parents de l'Enfant Jésus l'amenaient *pour faire ce que prescrivait la Loi* (27)...

Et lorsqu'ils eurent accompli *tout ce qui regardait la Loi du Seigneur* (39) »...

Une telle insistance n'est-elle pas révélatrice ? Il est bien probable que S. Luc a écrit ce récit sous la dictée de Marie. Or en quelques versets, la Vierge très humble et très obéissante répète cinq fois que c'est pour accomplir les prescriptions de la Loi mosaïque qu'elle a agi ainsi. N'est-ce pas une preuve évidente de son amour pour cette Loi ? C'est un fait psychologique qu'on parle souvent de ce qu'on aime passionnément.

Apprenons auprès de Marie à aimer l'obéissance à Dieu et à ses représentants religieux [1]. Et auparavant voyons le fondement naturel de l'obéissance aux autorités civiles.

I. — *Fondement naturel de l'obéissance*

L'obéissance est bien mal comprise à notre époque : on veut y voir une mutilation de notre personnalité. C'est oublier que *l'obéissance est un élément essentiel* à notre nature humaine. En effet, nous venons au monde avec une *loi naturelle* qui nous pousse à nous développer harmonieusement. De même qu'un grain de blé est destiné à devenir épi, de même nous sommes destinés à devenir des hommes aussi équilibrés et aussi parfaits que possible. Cette loi naturelle ayant Dieu pour auteur nous oblige au nom de Dieu : la rejeter (par exemple par le suicide, la mutilation, etc.) est faire une injure à Dieu.

Or un des caractères de cette loi est de faire de nous des *êtres sociaux :* il nous est radicalement impossible d'obtenir notre fin sans le secours de la société (voyez par exemple ce qui se passe dans l'Inde lorsqu'un enfant est élevé par une louve !...).

[1] C'est un sujet bien utile aux laïcs. Dans certains milieux mondains « bien pensants », ou autres, l'Eglise est traitée avec une désinvolture écœurante. On prend prétexte de faits souvent déformés ou mensongers pour ne voir en elle que le côté humain et la traiter de haut. Dans ce cas la première chose à faire est de rétablir la vérité et de donner une juste notion de l'Eglise.

Mais par ailleurs aucune société n'est concevable sans une autorité qui l'oriente vers sa fin. Il y a là de nouveau une loi naturelle, qui, de ce fait, relève de Dieu.

Par conséquent la loi naturelle reçue de Dieu, nous oblige à *nous soumettre à l'autorité* légitime des diverses sociétés auxquelle nous appartenons (notamment la famille et l'Etat). Il ne faut pas concevoir cette obligation comme une simple contrainte extérieure, mais plutôt comme la condition nécessaire de notre progrès personnel.

Non pas que la société soit destinée à satisfaire directement le bien de chacun des individus qui la compose : elle n'y réussirait pas, car les tendances individuelles sont souvent opposées les unes aux autres. Sa fin propre est de *travailler au bien commun,* et le bien commun n'est pas la somme des biens particuliers : c'est un bien propre à la société en tant que société.

Mais puisque la société, dans son unité, est composée de personnes libres qui ont chacune une fin particulière transcendante, elle doit viser au bien commun de telle sorte que ses membres, somme toute, s'y épanouissent. Les sacrifices exigés par l'obéissance ne seront que secondaires (en principe), et *condition d'un épanouissement ultérieur.* Ainsi donc, étant donné cette corrélation entre notre fin personnelle et la fin de la société ou bien commun, nous devons concevoir l'obéissance dans un esprit de renoncement et avec le souci de l'universel, — mieux encore, avec le souci d'obéir, en dernier lieu, à Dieu lui-même.

Dans ces conditions l'obéissance n'est pas une richesse à opposer à l'autorité : au contraire, ce sont deux composantes inséparables qui concourent toutes deux à la fois au bien de la société et à notre bien propre. Plus l'autorité légitime (c.-à-d. soucieuse du Bien commun) sera forte, plus aussi notre vraie liberté sera garantie dans l'obéissance.

II. — *Fondement surnaturel de l'obéissance*

1° Dans les sociétés naturelles, le fondement direct de l'autorité est le bien commun. C'est seulement indirectement que cette autorité s'appuie sur Dieu. C'est pourquoi les incroyants eux-mêmes sont tenus en conscience d'obéir à ces sociétés.

Dans la société surnaturelle qu'est l'Eglise, et dans toutes les sociétés ecclésiastiques que constituent les Ordres et Congrégations approuvés par l'Eglise, les rapports sont inversés. Ce qui est premier, ce n'est pas le bien commun proprement dit, c'est le *Bien divin,* c'est Dieu lui-même. En effet, par la réception de la *grâce divine,* communiquée par Jésus-Christ et l'Eglise catholique qui le continue, nous passons au plan surnaturel et nous entrons en contact direct avec Dieu. Ce transfert est d'une élévation infinie, qui transforme notre comportement personnel et notre vue des choses. Cette grâce est tellement

au-dessus de notre nature que Dieu seul peut nous la communiquer, par pure bonté. Nous ne pouvons pas l'atteindre par nos forces naturelles ; nous ne pouvons que la recevoir librement, et en y correspondant, certes, mais en ayant surtout à son égard une *attitude réceptrice.*

Autrement dit, *la possession de la vie divine nous met, par le fait même, dans un état d'obéissance.*

2° De plus, le Bien divin auquel nous participons ainsi est tellement supérieur à nos biens naturels que par *charité théologale* nous aimons Dieu de toutes nos forces et que nous sommes *prêts à tout sacrifier pour sa gloire et son service.*

Et par suite, quand il nous notifiera un ordre, par lui-même (A. T. et N. T.), par son Eglise (lois ecclésiastiques), par nos Supérieurs religieux (Constitutions et préceptes individuels), ou par son Esprit (inspirations dûment contrôlées), nous répondrons avec joie à son appel, heureux de nous sacrifier s'il le faut. C'est ce que faisait la Vierge Marie le jour de la Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple : elle ne voyait que la volonté de Dieu, sans même se demander dans quelle mesure elle aurait pu légitimement s'y soustraire, trop heureuse de lui donner une preuve de son amour et de son empressement à lui obéir.

3° Mais ces fondements proprement surnaturels ne détruisent pas ce qu'il y a de légitime dans les fondements naturels : la grâce ne détruit pas la nature. Ainsi *a)*, le *bien commun des sociétés* est toujours sauvegardé, mais par des moyens qui sont parfois surprenants pour la raison. C'est que Dieu, à ce plan surnaturel et mystérieux, est capable d'aboutir à ses fins par des procédés dont il a le secret. — *b)* De même *le bien personnel des membres* est souvent sauvegardé malgré les apparences contraires : c'est que les échecs les plus humiliants au point de vue humain peuvent être des conditions d'un épanouissement ultérieur de la grâce. La mort même et le martyre ne sont pas, dans ce cas, un aboutissement final, mais un moyen conduisant à la gloire éternelle. D'ailleurs, dans la vie religieuse, ces échecs sont bien exceptionnels : nulle part ailleurs on ne peut être aussi sûr de connaître et d'accomplir la volonté de Dieu.

4° Et ceci nous amène à signaler un quatrième fondement surnaturel amplement exploité par les Pères du Désert : l'obéissance nous fait participer à l'humilité et à *la Croix du Seigneur Jésus ;* elle est la *pierre de touche de l'humilité* et le moyen d'y progresser ; elle mortifie en nous le plus gros obstacle à la grâce : notre amour-propre.

Ces principes bien compris, il est plus facile de débrouiller les erreurs de certains auteurs contemporains, qui confondent les deux plans naturel et surnaturel, et ne voient pas d'autre fondement de l'obéissance chrétienne que le bien commun des sociétés.

III. — *La pratique de l'obéissance*

Quelques réflexions découlant des principes exposés.

1° *Obéir surnaturellement,* en voyant Dieu dans les Supérieurs, et non par sympathie naturelle pour les caractères en conformité avec nos goûts.

2° L'obéissance étant une vertu de la volonté, elle n'exige *pas nécessairement la conformité du jugement théorique* avec celui des Supérieures (celles-ci ne sont pas infaillibles). La conformité du jugement pratique suffit : il est bon pour moi d'obéir actuellement, car Dieu le demande, même si cela me coûte, pour une raison ou pour une autre.

3° Non seulement un minimum de *jugement théorique* est permis : il est même *nécessaire,* soit pour apprécier si tel acte commandé est conforme à la morale (Ex. un Père du désert ordonnait à son novice d'aller voler, quitte à restituer en cachette les objets dérobés), doit pour constater si les ordres restent dans le cadre des constitutions, le vœu d'obéissance ne portant pas sur des actes qui leur seraient étrangers.

4° En *cas sérieux de doute,* exprimer simplement ses inquiétudes à ses supérieurs. En cas de conflit grave, il y a toujours possibilité de recours à des supérieurs majeurs et même au Saint-Siège. Tant que ni la morale, ni les lois de l'Eglise, ni les constitutions ne sont menacées, obéir, même si, comme au temps des Pères du Désert, il faut arroser un bâton pendant trois ans... sans grand espoir de le voir fleurir.

5° Quand les ordres viennent *du St-Siège* (et que, naturellement, ils ne s'opposent ni aux mœurs ni aux lois positives), la résistance ou la critique se conçoivent moins que jamais : *Tu es Petrus* (Mt., XVI, 18) ; *Pasce oves meas* (Jo., XXI) ; *Confirma fratres* (Luc, XXII, 32). La désobéissance dans ces cas-là ne peut-être qu'une erreur, un péché et un scandale, encore plus répréhensibles dans la Nouvelle Alliance que dans l'Ancienne, où les murmures (Num., XVI, XVII) étaient châtiés sévèrement. (Num. XVII, 7 ss.) et les révoltes (Num., XVI, XVII).

6° Viser à la perfection de l'obéissance en observant fidèlement *les moindres prescriptions,* surtout quand elles sont imposées par l'Eglise. Il faut certes savoir distinguer obligation grave et obligation légère, et ne pas confondre scrupule avec délicatesse de conscience. Mais tout en sachant que certains ordres n'obligent que véniellement, il convient de s'y soumettre ponctuellement. Sinon, de la désobéissance en matière vénielle, on a vite passé à la désobéissance grave. Exemple des saints (Ste Thérèse d'Avila, etc.) ; en matière liturgique, en respect des détails du règlement, etc., ils ne toléraient pas la négligence.

* *

Conclusion : l'obéissance sera d'autant plus parfaite que l'humilité et l'amour de Dieu seront plus développés. Et on comprend que Ste

Thérèse d'Avila, parlant de l'union mystique, aboutissement normal de toute vie religieuse fervente, ait assuré que l'obéissance est « le moyen le plus prompt et aussi le plus efficace pour arriver à cet heureux état ».

ALLOCUTIONS POUR DES FUNERAILLES

III

NOTRE PAQUES : LE CHRIST

Nous sommes tous appelés à faire un jour ou l'autre — un jour qui est proche et que N.-S. nous a avertis de préparer avec soin — notre ascension de la terre au Ciel, de ce monde borné et si décevant aux splendeurs infinies du bonheur parfait qui est en Dieu. Que cette certitude, cette espérance soient pour ceux qui pleurent une substantielle consolation !

Les plus hardis aviateurs ne se lancent pas à l'aventure sans avoir étudié les cartes et tracé des plans. Les alpinistes préparent leur expédition, s'assurent la conduite du guide absolument indispensable. Ma mission est de vous indiquer très simplement le « guide de votre ascension ». Il est à la fois le Guide, la Route, la Provision de route et le Sommet à atteindre. Il est Tout et il veut être Tout pour vous ; il en a le droit, parce qu'il est Dieu. C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ.

I. — *Le Guide*

Un proche parent du défunt a été désigné pour porter la croix de procession. La croix s'avance la première, suivie du clergé et de la foule venue prier pour son âme. Vous suivez la Croix, comme des soldats leur Chef. Vous savez que le Christ Jésus vous a ouvert le chemin du ciel et qu'il a dit : « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. » La croix ! qu'il est consolant de la prendre et de la porter courageusement à la suite d'un tel chef ! Suivons-le sur le chemin du Ciel, comme nous venons de le suivre jusqu'à l'église, comme nous allons de nouveau le suivre au cimetière.

C'est l'étendard du Roi qui marche le premier.
Il resplendit, le mystère de la Croix ;
Par elle celui qui est la Vie a souffert la mort,
Et par sa mort il a donné la vie.

Arbre si beau, resplendissant,
Orné de la pourpre du Roi,...
Heureux arbre, aux bras duquel
Est suspendu le Rédempteur du monde,
Qui a ravi sa proie à l'enfer.

Salut, ô Croix, unique espérance,
Augmente la grâce aux cœurs qui t'aiment ;
Aux coupables accorde le pardon.

Jésus, nous vous adorons et nous vous bénissons, parce que, par votre sainte Croix, vous avez payé le prix du rachat de tous les hommes !

Par sa Croix, Jésus a conquis le Ciel pour nous. « Celui qui me suit, vous dit-il, ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie... ». « Je suis la Voie, la Vérité et la Vie : nul ne vient au Père que par moi » (Jo., XIV, 6).

II. — *La Route*

En entrant dans cette église, vous avez vu l'autel et vous avez placé le corps du cher défunt en face de lui comme pour une suprême adoration et une confiante supplication. La messe qui vient d'être célébrée pour le repos de son âme est d'abord l'hommage d'adoration qui est dû à Dieu et une juste compensation pour le péché. Elle a en même temps une *valeur de satisfaction*, en ce sens qu'elle remet infailliblement aux pécheurs repentants une partie au moins de la peine temporelle due au péché, et cela en proportion des dispositions avec lesquelles ils y assistent.

C'est pour cela qu'elle peut être offerte non seulement pour les péchés, les satisfactions et les besoins spirituels des vivants, mais encore pour ceux qui sont morts dans le Christ sans avoir suffisamment expié leurs fautes (Conc. de Trente, Sess. XXII, c. II).

La messe est *la Pâque de la Nouvelle Alliance :* tout le mystère de notre Rédemption s'y renouvelle, pour que nous puissions nous y unir, en recevoir les fruits. Qu'ils soient félicités, les chrétiens qui communient à la messe des funérailles ! Jésus désire tellement manger cette « Pâque » avec les siens et réaliser dès maintenant, dans la foi, l'union éternelle !

« Qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle... Il demeure en moi et moi en lui. »

« L'ancienne Pâque, explique Bossuet, ne se faisait qu'une fois l'année ; mais maintenant chaque jour se célèbre la nouvelle Pâque ; tous les jours des chrétiens sont une fête ; leur vie est une éternelle solennité.

Il n'y a qu'une Pâque, qui est celle de Jésus-Christ. Car s'il y a aussi une pâque, un passage pour nous, c'est en lui, et *il faut qu'il passe dans sa gloire tout complet*, c.-à-d. le corps et les membres.

Il n'y a non plus qu'une seule entrée du même Jésus dans le ciel : lorsqu'il y entre pour nous et pour lui et qu'il nous y va préparer la place... ; dans ses membres il passe tous les jours au ciel ; tous les jours il entre dans le sanctuaire ; et *l'Eucharistie célébrée tous les jours, tous les jours nous représente ce mystère*. Passons donc tous les jours à Dieu ; passons en J.-C. de plus en plus ; que sa vie paraisse toujours de plus dans la nôtre, par l'imitation de ses vertus... ; c'est célébrer tous les jours le banquet de J.-C., comme le doit un chrétien » *(Médit. sur l'Evangile).*

III. — *La Provision de route*

Jésus, notre chef, ne fait donc qu'un avec ses membres. Il prie, souffre, vit en nous ; il meurt en nous et il nous entraîne avec lui Ressuscité au séjour de l'éternelle Joie, dans l'Amour qui unit les Personnes divines et aussi Dieu avec ses enfants rachetés.

C'est pourquoi, à l'heure du « passage », Jésus vient visiter, fortifier les mourants : « *Reçois, mon frère* (ma sœur), *en viatique, le Corps de N.-S. J.-C. Qu'il te garde contre l'ennemi perfide et qu'il te conduise à la vie éternelle !* »

« Vous êtes prêt ? » demandait un prêtre à un vieux marin à qui il avait, le matin, donné la communion en viatique. « Je suis en paix, répondit le marin. Le pilote est à bord », ajouta-t-il en montrant sa poitrine.

L'Eglise a toujours considéré le viatique comme « un remède très nécessaire », remède à notre infirmité spirituelle à l'heure du dernier combat, de l'agonie. Il faut donc

prévenir assez tôt le prêtre pour que les malades en bénéficient.

* *

Dieu fasse que nous admirions un jour, dans la famille universelle du Ciel, ainsi que les Apôtres ravis, les plaies glorieuses étinceler sur le corps du Seigneur Jésus et que nous chantions sans fin la victoire du Sauveur !

O Jésus, qui serez notre joie et notre couronne, délivrez les hommes de la mort spirituelle, délivrez-nous du péché ! *Libera nos a malo ! Amen.*

NOTES PASTORALES

Exhortation du Saint-Père aux Curés et Prédicateurs de Carême de Rome

(27 février 1954)

PAROISSE ; COLLABORATEURS PAROISSIAUX

...Nous savons également que l'on constate dans beaucoup de paroisses un réveil manifeste, et que certains vivent déjà, par la grâce de Dieu, dans une atmosphère de mobilisation véritable et générale. Et comme les exemples encouragent ceux qui hésitent et entraînent ceux qui doutent, Nous aimons aujourd'hui encore, comme Nous l'avons fait déjà dans d'autres occasions, signaler en particulier une paroisse qui Nous semble s'acheminer résolument vers sa transformation en communauté chrétienne efficace et active, et devient comme une grande famille, où les hommes, fils de Dieu, vivent entre eux comme des frères. N'y a-t-on pas, en effet, affronté et résolu le problème de la misère de telle manière que tous les pauvres y sont fraternellement secourus dans leurs besoins ? Nous avons appris que dans cette paroisse aucun malade pauvre ne demeure sans visite médicale, et que à cette fin, même des médecins éminents prêtent leur concours, heureux d'aider Jésus dans la personne de leurs frères malades. La douleur, qui sous toutes ses formes frappe à chaque porte sans distinction d'âge ou de fortune, trouve des âmes promptes à accourir, pour qu'à personne ne manque le réconfort ou l'aide convenable.

D'ailleurs le problème de l'enseignement religieux aux enfants est réglé lui aussi car, sur 1.800, 200 seulement y échappent encore, et on espère qu'eux aussi ne tarderont pas à y venir ; au Cercle d'hommes les seuls inscrits sont environ 600.

La vie de la grâce refleurit aussi avec force. Une campagne est en cours pour qu'on récite le Rosaire chaque soir dans toutes les familles, et les inscriptions à l'Apostolat de la Prière dépassent le millier. Il n'y a pas encore d'église, mais dans les trois chapelles on distribue chaque jour plusieurs centaines de communions, tandis qu'aux jours de fête plus de deux mille fidèles s'approchent de la Table eucharistique.

Une activité si fervente s'est déployée en un temps relativement court, et la paroisse « Sainte-Françoise-Cabrini » doit sa renaissance chrétienne à l'ardeur avec laquelle les prêtres et les fidèles se sont mis au travail, en appliquant la méthode pratique et organique suggérée par « l'Aide Fraternelle Chrétienne ». Mais de bonnes nouvelles parviennent aussi d'autres paroisses de la Ville, et Nous voyons également entre elles une sainte rivalité.

En attendant, pour tout ce que vous faites, pour tout ce que vous ferez, encouragés et soutenus par ceux qui Nous représentent directement dans le gouvernement du diocèse de Rome ; pour le réconfort et la joie que vous procurez et procurerez à Notre cœur ; Nous voulons vous répéter Notre vive reconnaissance et vous exprimer Notre paternelle satisfaction.

* *

Vous attendez toutefois de Nous, avant de recevoir Notre Bénédiction, une parole d'encouragement, et Nous ne pourrions vous renvoyer parmi vos fidèles sans vous l'avoir adressée en toute simplicité, telle qu'elle jaillit de Notre cœur. Vous savez et vous prêchez au peuple que l'Année mariale fait espérer chez tous des efforts nouveaux et plus intenses dans le bien ; la Vierge Mère, que les paroisses romaines vénèrent tour à tour avec tant d'édification, dans son plus grand sanctuaire, attend que l'on fasse d'autres progrès dans le chemin de cette renaissance chrétienne intégrale à laquelle Nous vous appelâmes les premiers, chers curés de Rome, et qui est aujourd'hui sur le point de s'étendre à toute l'Italie grâce au zèle de ses Pasteurs.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'expliquer ce que Nous voudrions que fût la paroisse dans cet esprit de ferveur renouvelée, et Nous ne voudrions pas répéter ici les suggestions et les règles qu'il convient de mettre en pratique graduellement et avec constance. Il y a d'abord un problème dont la solution vous préoccupe déjà certainement, parce qu'elle est plus urgente que jamais et ne pourrait laisser indifférent quiconque a reçu quelque responsabilité dans la vigne du Seigneur.

1. — Il n'y a pas de doute, chers fils, que la parole et l'action de l'Eglise, autrement dit, la parole et l'action de Jésus-Christ, doit pénétrer vraiment partout, pour vivifier toute chose et toute personne. Parce que c'est la volonté de Dieu, Maître absolu du monde, il faut reconnaître à l'Evangile de Jésus le rôle d'informer intégralement la pensée de l'homme et toute son activité théorique et pratique. On ne voit pas d'autre salut pour l'humanité que de reconstruire le monde dans l'esprit de Jésus-Christ. Lui seul, en effet, est le Sauveur de l'individu, de la famille, de la société entière. Que les hommes responsables se convainquent de cette nécessité absolue ; car en prescindant de Dieu ou en le niant, ils feront surgir de nouvelles structures encore plus fragiles que les présentes.

2. — Avec cette certitude au cœur, jetez maintenant un regard, non plus sur le monde entier, mais sur la condition de certains centres urbains, sans en exclure Notre ville de Rome ; faites-le sans pessimisme, mais aussi en regardant les choses telles qu'elles sont. Réfléchissez avec Nous et demandez-vous : pour combien de vos paroissiens, pour combien de familles demeurant sur le territoire de votre paroisse, Jésus est-il une réalité vivante ? Combien le prient ? Combien se nourrissent de lui ? Combien vivent de lui et pour lui ?

Tous, il est vrai, croient plus ou moins à quelque chose ; un très grand nombre ont été baptisés, et ont fait également leur première communion ; ils ont célébré leur mariage à l'église, et ils désirent, quand Dieu le voudra, recevoir les derniers sacrements et la sépulture ecclésiastique.

Mais autour d'un groupe de catholiques fervents, plus ou moins nombreux, on ne peut nier l'existence de gens simplement bien disposés, d'in-